

Questions au garde des Sceaux, ministre de la Justice

Si vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question dans les espaces dédiés du site internet, vous pouvez adresser un mail au garde des Sceaux via le formulaire de contact proposé.

Attention, nous ne donnons pas de conseils sur une affaire juridique vous concernant. Pour cela, vous devez consulter un professionnel du droit (avocat, notaire, juriste...). Pour connaître les coordonnées des professionnels habilités à donner des consultations juridiques, vous pouvez contacter le Palais de Justice, le Conseil Départemental de l'accès au droit ou la mairie de votre domicile, ou consulter notre espace « [annuaires et contacts](#) ».

Nom complet *

Adresse de courrier électronique *

Adresse postale *

Objet *

Message *

Au Ministère justice

Conformément à la demande du tribunal de règlement préliminaire des réclamations, j'envoie des réclamations au défendeur

Dossier №2112511 du TA de Paris

Action <https://u.to/4VWFGw>

Annexes <https://u.to/6FWFGw>

Dossier №2115178 du TA de Paris

Action <https://u.to/8IWFGw>

Annexes https://u.to/_FWFGw

Je me demande d'envoyer une réponse par voie électronique
Cordialement

Le 08.08.2021

Votre message a bien été envoyé.

Nous vous remercions de votre envoi.

[Retour](#)

Au Ministère justice

Conformément à la demande du tribunal de règlement préliminaire des réclamations, j'envoie des réclamations au défendeur

Dossier N°2112511 du TA de Paris

Action <https://u.to/4VWFGw>

Annexes <https://u.to/6FWFGw>

Dossier N°2115178 du TA de Paris

Action <https://u.to/8IWFGw>

Annexes [https://u.to/ FWFGw](https://u.to/FWFGw)

Je me demande d'envoyer une réponse par voie électronique

Cordialement

Le 08.08.2021